



Réseau Sagnes

Le réseau qui se mouille !



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

Lettre d'information #7 - Printemps 2020



DE PLUS EN PLUS D'ADHÉRENTS POUR LE RÉSEAU SAGNES !

3 bonnes raisons d'adhérer au Réseau Sagnes :

- Je bénéficie de conseils techniques pour la mise en œuvre d'actions concrètes,
- Je participe à des journées d'échanges et de formations,
- Je m'implique pour la préservation d'un bien commun : la ressource en eau !

Depuis la mise en place de la Cellule d'Assistance Technique à la gestion durable des zones humides en 2005 sur le bassin Adour-Garonne en Auvergne, le nombre gestionnaires locaux (*agriculteurs, forestiers, particuliers, collectivités ou d'associations*) qui s'impliquent dans la mise en œuvre de pratiques favorables à ces milieux ne cesse d'augmenter. Début 2019, le réseau compte ainsi **57 adhérents, tous volontaires, pour plus de 550 hectares de zones humides préservés**. Espérons que la prise de conscience de l'intérêt des zones humides continue !

DE NOUVELLES RESSOURCES DISPONIBLES !

Fin 2019 et début 2020, **deux guides d'auto-diagnostics sur les prairies** ont été édités par le Conservatoire Botanique National du Massif Central, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et la Fédération régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural en Auvergne.

Les guides traitent à la fois des prairies saines mais également des prairies humides, qui constituent une part non négligeable du fourrage surtout en zone de moyenne montagne.

- **Le volume 1** est dédié aux **prairies à flore diversifiée d'Auvergne** et plus particulièrement à la compréhension de la biodiversité végétale dans un parcellaire agricole. Il se veut plus général et propose différentes approches pour partager une vision commune et envisager le maintien de prairies naturelles diversifiées.
- **Le volume 2** est dédié aux **prairies à flore peu diversifiée** et plus particulièrement à la compréhension du lien entre la flore et les pratiques agricoles à l'échelle de la parcelle. Il permet à l'éleveur de **comprendre la flore mais aussi la valeur agronomique de sa prairie** et ses évolutions possibles grâce à l'analyse de certaines plantes indicatrices. Ce second volume propose une méthode diagnostic de la parcelle, basée sur la description d'une quarantaine d'espèces indicatrices de modifications ou perturbations. En fonction des espèces observées et au regard des pratiques agricoles, des pistes de gestion peuvent être envisagées.



CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT !

Guides consultables en ligne sur <https://projets.cbnmc.fr/prairies>

LA RENOUÉE **bistorte**

➤ **NOM LATIN** : *Bistorta officinalis*

➤ **TYPE** : Plante herbacée

➤ **FAMILLE** : Polygonacées

➤ **TAILLE** : 20 à 80 cm

➤ **SIGNES CARACTÉRISTIQUES** : Tige simple avec une seule inflorescence terminale, en épis et de couleur rose. Feuilles de couleur vert glauque, simples et brusquement rétrécies à la base.

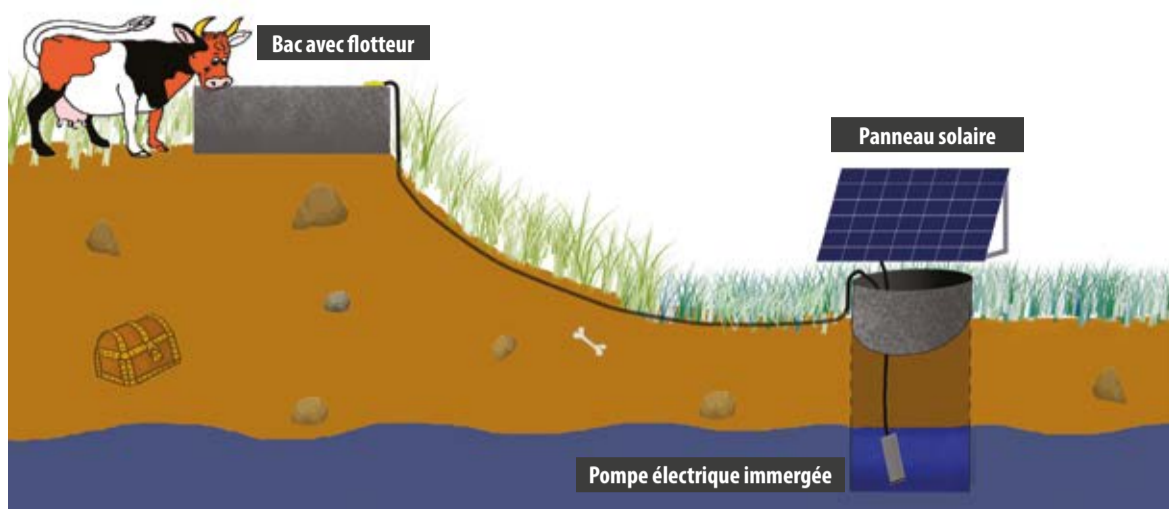
➤ **OÙ LA VOIR ?** Espèce assez commune en zone de montagne qui peut être observée de mai à août dans les prairies humides et le long des fossés. Elle affectionne les sols profonds et riches.

Une plante appétente et appétissante...

Parfois abondante, cette espèce est très **appétente pour le bétail**. Ses feuilles sont **aussi l'un de nos meilleurs légumes sauvages**. Une fois cuites, elles peuvent être consommées comme des épinards, en soupe ou en gratin !



L' ABREUVOIR SOLAIRE



L'abreuvoir solaire est un dispositif bien utile **lorsqu'il n'y a pas de pente sur la parcelle et/ou qu'un point d'abreuvement doit être aménagé sur une zone plus haute que celle de la prise d'eau.**

Au niveau du principe technique, **un panneau solaire fournit l'électricité nécessaire au fonctionnement d'une pompe** qui permet le remplissage du bac. La pompe est immergée dans la ressource en eau (*puits, mare, ruisseau...*) et elle se met en marche dès que le niveau d'eau fluctue dans l'abreuvoir.

ATTENTION :

- L'installation et le réglage initial de la pompe peuvent être complexes. **Il est conseillé de faire appel à un professionnel ;**
- **Ce système ne fonctionne pas en période hivernale** sauf si la pompe est suffisamment immergée et les tuyaux enterrés à une profondeur hors gel. Dans le cas contraire, il est nécessaire de retirer la pompe.

TEMPS ET COÛT

€ > Coût variable selon notamment la puissance de la pompe. Entre 3 500 et 6000 € HT

📅 > Durée : ~ environ 2 jours à 2 personnes



TÉMOIGNAGE

Jean-Luc Verdier,
Coopérative groupe estive du Limon



Pouvez-vous nous présenter le contexte de la Coopérative Estive du Limon et celui du site d'intervention ?

La Coopérative Groupe Estive du Limon accueille sur son estive du plateau du Limon (communes de Dienne et Cheylade, Cantal) environ 700 bovins provenant de 45 adhérents. **L'estive de plus de 350 hectares comporte plusieurs zones humides, sources et petits cours d'eau qui drainent toute la montagne.** Tous les bovins (génisses et doublonnes) sont conduits en 4 troupeaux qui se partagent ainsi l'estive en pâturage tournant sur 3 à 4 paddocks par troupeaux.

Quelle était la problématique et quelles solutions avez-vous mis en place ?

Les différents points d'abreuvement aménagés dans les parcelles, le sont pour certains depuis plus de 30 ans. **Bacs ciment quelque fois cassés, piétinement autour des auges devenant "bourbiers", pas de trop pleins, et peu de réserve.** Avec, ces dernières années sèches, et l'objectif de préserver les différents milieux humides, la nécessité de s'adapter aux besoins des troupeaux et à leur bien-être, tout ceci nous a incité à rénover les anciens points d'abreuvement afin qu'ils soient plus fonctionnels et plus facile d'accès pour les animaux.

En 2019, **cinq points d'abreuvements essentiels ont été réaménagés**, avec tout d'abord la reprise des captages et ensuite l'installation de nouveaux bacs de grande capacité. Trois points d'abreuvement sont munis de flotteurs et les deux autres sont équipés de trop pleins déversant directement dans la zone humide et en dehors de la zone nouvellement stabilisée.



Avant : abreuvement en zone humide



Après : abreuvement déporté en zone sèche



En quoi le CEN Auvergne vous a accompagné ?

La Coopérative a bénéficié de l'accompagnement du CEN Auvergne qui dans un premier temps, nous a :

- **Conseillé sur les techniques envisageables** pour l'aménagement et l'amélioration des ces différents points d'abreuvement,
- **Aidé sur la déclaration de travaux** nécessaire à la DDT,
- A porté un suivi sur les travaux effectués afin de corriger quelques points techniques pour un meilleur fonctionnement. Une aide intéressante même si notre Coopérative n'a pu bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

C'est un appui utile qui nous a permis de mieux comprendre la nécessité de protéger nos milieux humides tout en ayant des installations fonctionnelles, des aménagements que nous allons renouveler dans d'autres parcelles sur le Limon !



• CONTACTS

Cellule d'Assistance Technique Chavanon

Pôle Puy-de-Dôme : Romain Legrand
Tél. 04 73 63 26 02
Mail : romain.legrand@cen-auvergne.fr

Cellule d'Assistance Technique Sources de la Dordogne Sancy Artense

Pôle Cantal : Julien Tommasino
Tél. 09 70 75 04 95
Mail : julien.tommasino@cen-auvergne.fr

Cellule d'Assistance Technique Adour Garonne

Pôle Cantal : Emilie Dupuy
Tél. 09 70 75 04 95
Mail : emilie.dupuy@cen-auvergne.fr



Pôles territoriaux CEN Auvergne

**Dans le Cantal et le Puy-de-Dôme
(sur le bassin Adour-Garonne) :**
57 adhérents pour environ 550 hectares
de zones humides préservées.



Réseau Sagnes

Le réseau qui se mouille !



L'opération de gestion et de préservation
des zones humides sur le bassin Adour-
Garonne est cofinancée par l'Union
européenne dans le cadre du Feder.

